

JEFFREY AVENUE, ARUNDEL AVENUE, FARNHAM CRESCENT ET AL. INTEGRATED RENEWAL

Contract No. CP000840

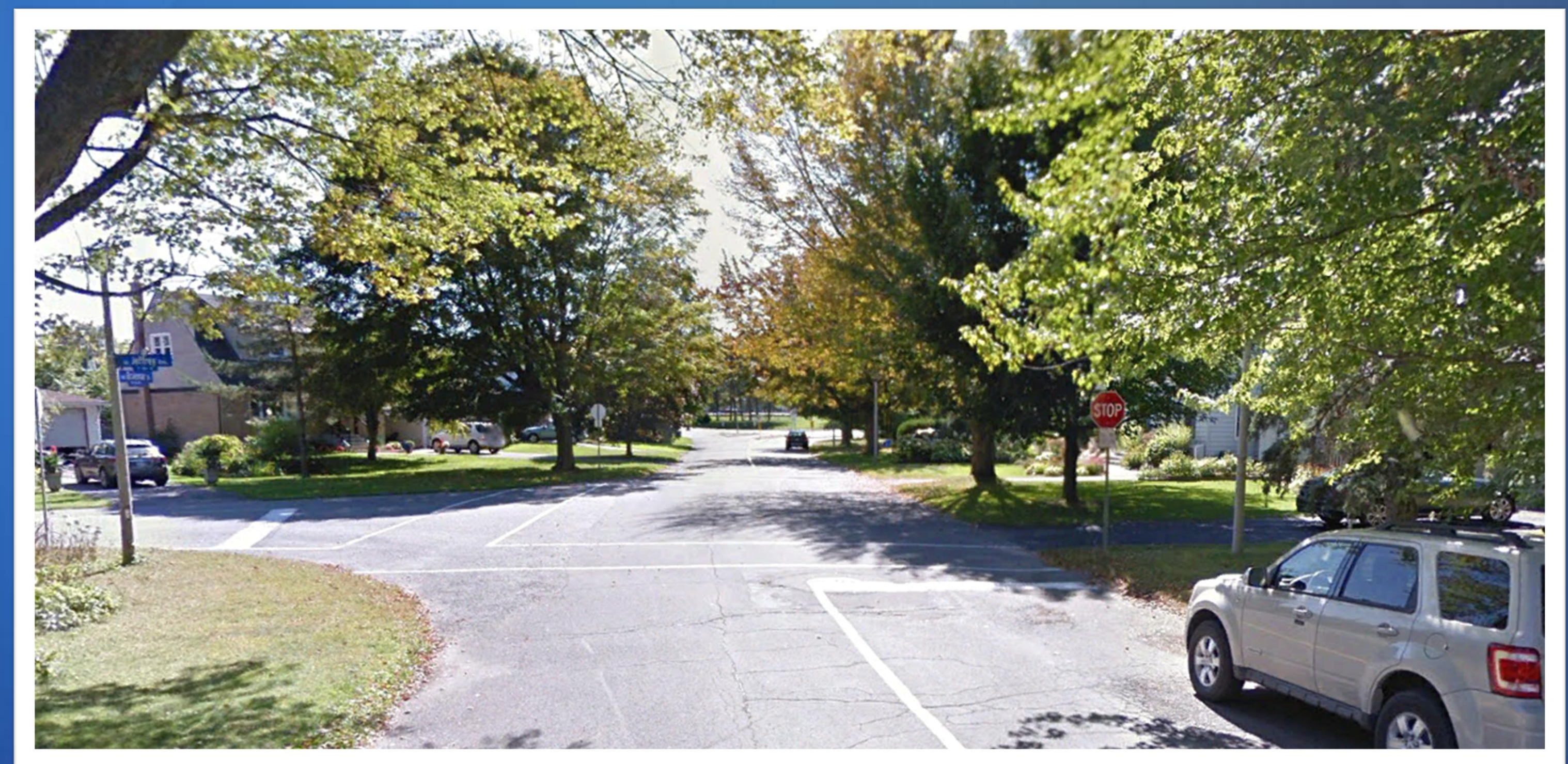


Public Information Session
November 20, 2024



RÉFECTION INTÉGRÉE DE L'AVENUE JEFFREY, DE L'AVENUE ARUNDEL, DU CROISSANT FARNHAM ET AUTRES

Contrat no° CP000840



Séance d'information publique
Le 20 novembre 2024



Land acknowledgment

We recognize that Ottawa is located on unceded territory of the Anishinabe Algonquin Nation.

We extend our respect to all First Nations, Inuit and Métis peoples for their valuable past and present contributions to this land.

We also recognize and respect the cultural diversity that First Nations, Inuit and Métis people bring to the City of Ottawa.

Reconnaissance des terres

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

Welcome

Welcome to the public open house for the Jeffrey Avenue, Arundel Avenue, Farnham Crescent et al. Integrated Renewal Project.

This is an opportunity for you to learn about the project and provide comments on the planned works.

The City has a proactive communications approach. The project team will update you on the project using different methods to communicate including letters and posting information on ottawa.ca. Please feel free to view the presentation material. Should you have any questions regarding the material, or any other aspects of the project, please speak to any of the City staff or Consultant team members in attendance.

We encourage you to provide your comments via the [online form](#), phone, or email, as noted on the last presentation board, **by December 11, 2024**. Comment sheets are available at the registration desk, and completed forms can be placed in the comment box.

Finally, we ask that you record your attendance on the sign-in sheet.

Bienvenue

Bienvenue à la séance d'information publique en personne concernant le Projet de réfection intégrée de l'avenue Jeffrey, de l'avenue Arundel, du croissant Farnham et autres.

Vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage sur le projet et de donner votre avis sur les travaux prévus.

La Ville utilise une approche proactive en matière de communications. L'équipe responsable du projet vous tiendra au courant de l'évolution des travaux en ayant recours à diverses méthodes de communication, y compris des lettres et des publications sur ottawa.ca. N'hésitez pas à consulter le matériel de présentation. Si vous avez des questions au sujet de l'information fournie ou sur quelque autre aspect du projet, n'hésitez pas à vous adresser à l'un des employés municipaux ou des membres de l'équipe d'experts-conseils ici présents.

Nous vous invitons à nous soumettre vos commentaires à l'aide du [formulaire en ligne](#), téléphone, ou par courriel, comme indiqué sur le dernier tableau de présentation, **d'ici le 11 décembre 2024**. Des feuilles de commentaires sont disponibles au bureau d'inscription, et celles-ci, une fois remplies, peuvent être déposées dans la boîte à commentaires.

Enfin, nous vous demandons de signer la feuille de présence.

Goals and objectives:

- Introduce the project to the general public;
- Present the preliminary design for the Jeffrey Avenue, Arundel Avenue, Farnham Crescent et al. Integrated Renewal Project;
- Provide information on the upcoming construction; and
- Obtain your comments.

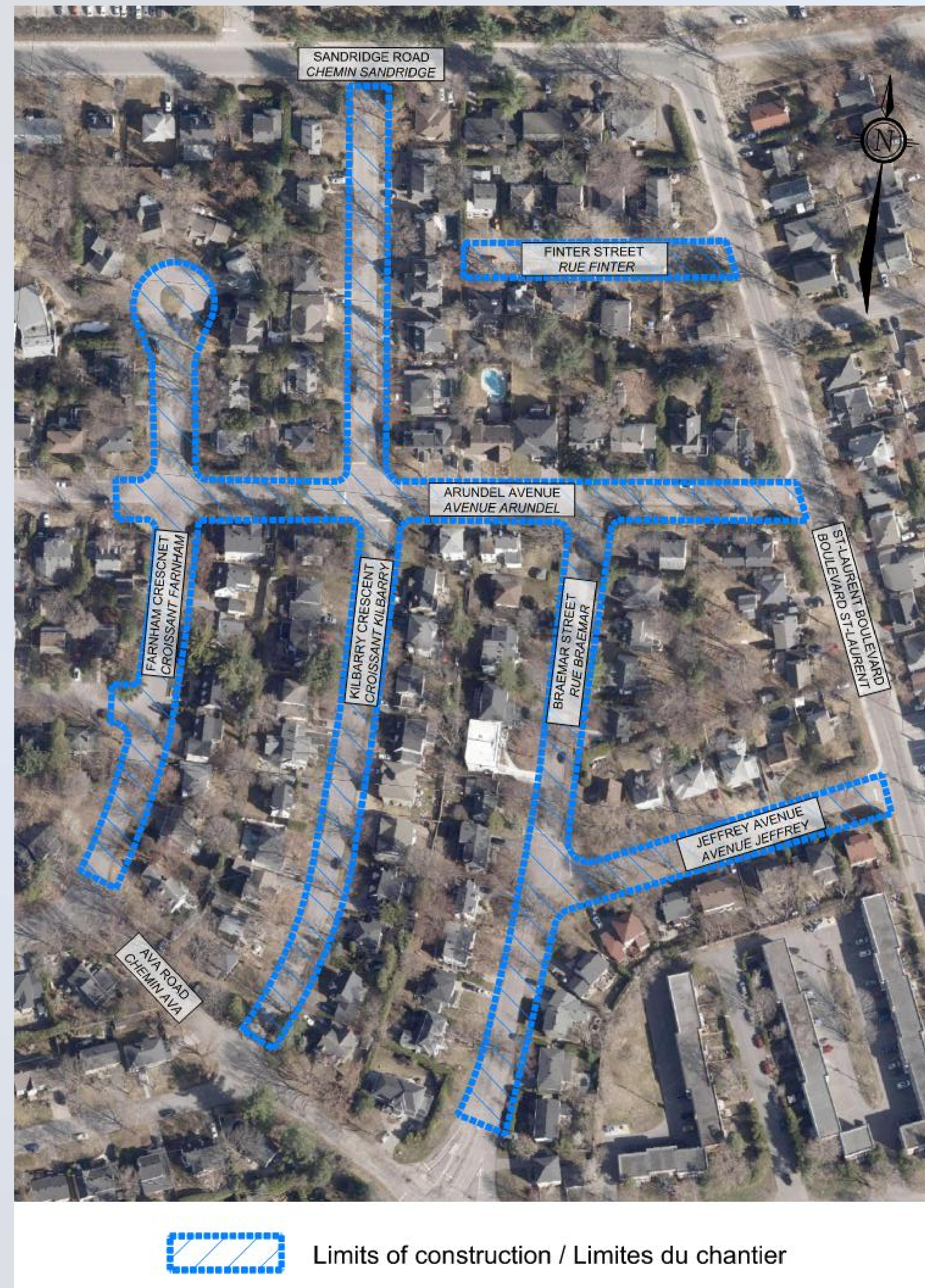
Buts et objectifs:

- présenter le projet au public;
- présenter les études préliminaires du Projet de réfection intégrée de l'avenue Jeffrey, de l'avenue Arundel, du croissant Farnham et autres;
- fournir de l'information sur les travaux à venir;
- recevoir vos commentaires.

Project site plan

The project limits include:

- Arundel Avenue (between Farnham Crescent and St-Laurent Boulevard)
- Farnham Crescent (between Ava Road and the cul-de-sac)
- Kilbarry Crescent (between Ava Road and Sandridge Road)
- Braemar Street (between Ava Road and Arundel Avenue)
- Jeffrey Avenue (between Braemar Street and St-Laurent Boulevard)
- Finter Street (between St-Laurent Boulevard and the dead end).



Plan du site

Les limites du projet comprennent:

- de l'avenue Arundel (du croissant Farnham jusqu'au boulevard St-Laurent);
- du croissant Farnham (du chemin Ava jusqu'à l'impasse);
- de croissant Kilbarry (du chemin Ava jusqu'au chemin Sandridge);
- de la rue Braemar (du chemin Ava jusqu'à l'avenue Arundel);
- de l'avenue Jeffrey (de la rue Braemar jusqu'au boulevard St-Laurent);
- de la rue Finter (du boulevard St-Laurent jusqu'à l'impasse).

Project background

The City of Ottawa has identified a requirement for the integrated rehabilitation of the following streets:

- Arundel Avenue (between Farnham Crescent and St-Laurent Boulevard)
- Farnham Crescent (between Ava Road and the cul-de-sac)
- Kilbarry Crescent (between Ava Road and Sandridge Road)
- Braemar Street (between Ava Road and Arundel Avenue)
- Jeffrey Avenue (between Braemar Street and St-Laurent Boulevard)
- Finter Street (between St-Laurent Boulevard and the dead end).

The work will renew and improve aging sewer and watermain infrastructure. As a result of the extent of the sewer and watermain works, the roadways will undergo a full reconstruction.

The Design and Construction branch of the City of Ottawa Infrastructure and Water Services Department has retained the services of Novatech to manage and complete the required engineering efforts.

Contexte du projet

La Ville d'Ottawa a déterminé qu'il fallait procéder à la réfection intégrée des rues suivantes:

- de l'avenue Arundel (du croissant Farnham jusqu'au boulevard St-Laurent);
- du croissant Farnham (du chemin Ava jusqu'à l'impasse);
- de croissant Kilbarry (du chemin Ava jusqu'au chemin Sandridge);
- de la rue Braemar (du chemin Ava jusqu'à l'avenue Arundel);
- de l'avenue Jeffrey (de la rue Braemar jusqu'au boulevard St-Laurent);
- de la rue Finter (du boulevard St-Laurent jusqu'à l'impasse).

Les travaux permettront de procéder à la réfection et à l'amélioration de la conduite d'eau principale et des égouts vieillissants. En raison de l'ampleur de ces travaux, les chaussées devront faire l'objet d'une réfection complète.

La Direction de la conception et de la construction de la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau de la Ville d'Ottawa a confié à Novatech le soin de gérer et de mener à bien les travaux d'ingénierie requis.

Project scope

Included in the scope of this project is:

- Replacement of the existing combined sewers with separate sanitary and storm sewer infrastructure;
- Replacement of aging local watermains constructed to City Standards;
- Water and sewer service replacements to the property line;
- Addition of new concrete sidewalks and curbs;
- Improve asphalt condition and surface drainage; and
- Implement traffic calming measures per the City's 30 km/h Local Residential Streets Design Guidelines.

Construction activity is anticipated to take place in 2025 and 2026.

Portée du projet

Parmi les travaux prévus, mentionnons les suivants:

- remplacement des égouts unitaires par des égouts sanitaires et pluviaux (infrastructures distinctes);
- remplacement des conduites d'eau principales vieillissantes par des conduites respectant les normes de la Ville;
- remplacement des conduites de branchement aux réseaux d'eau et d'égout jusqu'à la limite des propriétés;
- ajout de nouveaux trottoirs et de nouvelles bordures en béton;
- amélioration de l'état de l'asphalte et du drainage de surface;
- mise en œuvre de mesures de modération de la circulation, conformément aux lignes directrices municipales relatives à l'aménagement de rues résidentielles avec limite de vitesse de 30 km/h.

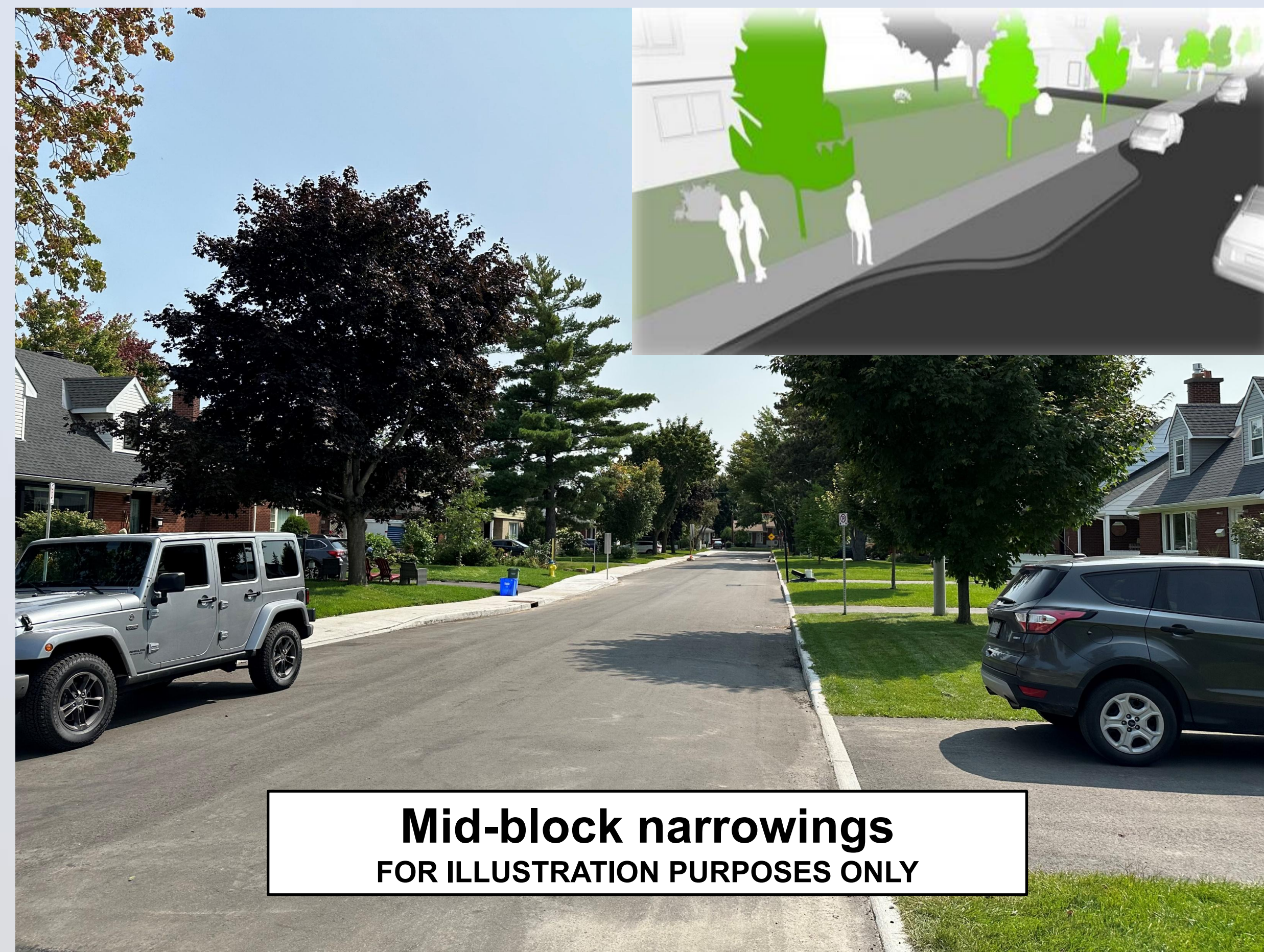
Les travaux devraient avoir lieu en 2025 et 2026.

Traffic calming

New **sidewalks** and **traffic calming features** are standard treatments applied to local residential streets in Ottawa when they are reconstructed. The overall objective is to improve safety of residential streets throughout Ottawa.

Policies:

- Strategic Road Safety Action Plan (RSAP)
- 30km/h Design Toolbox
- Official Plan

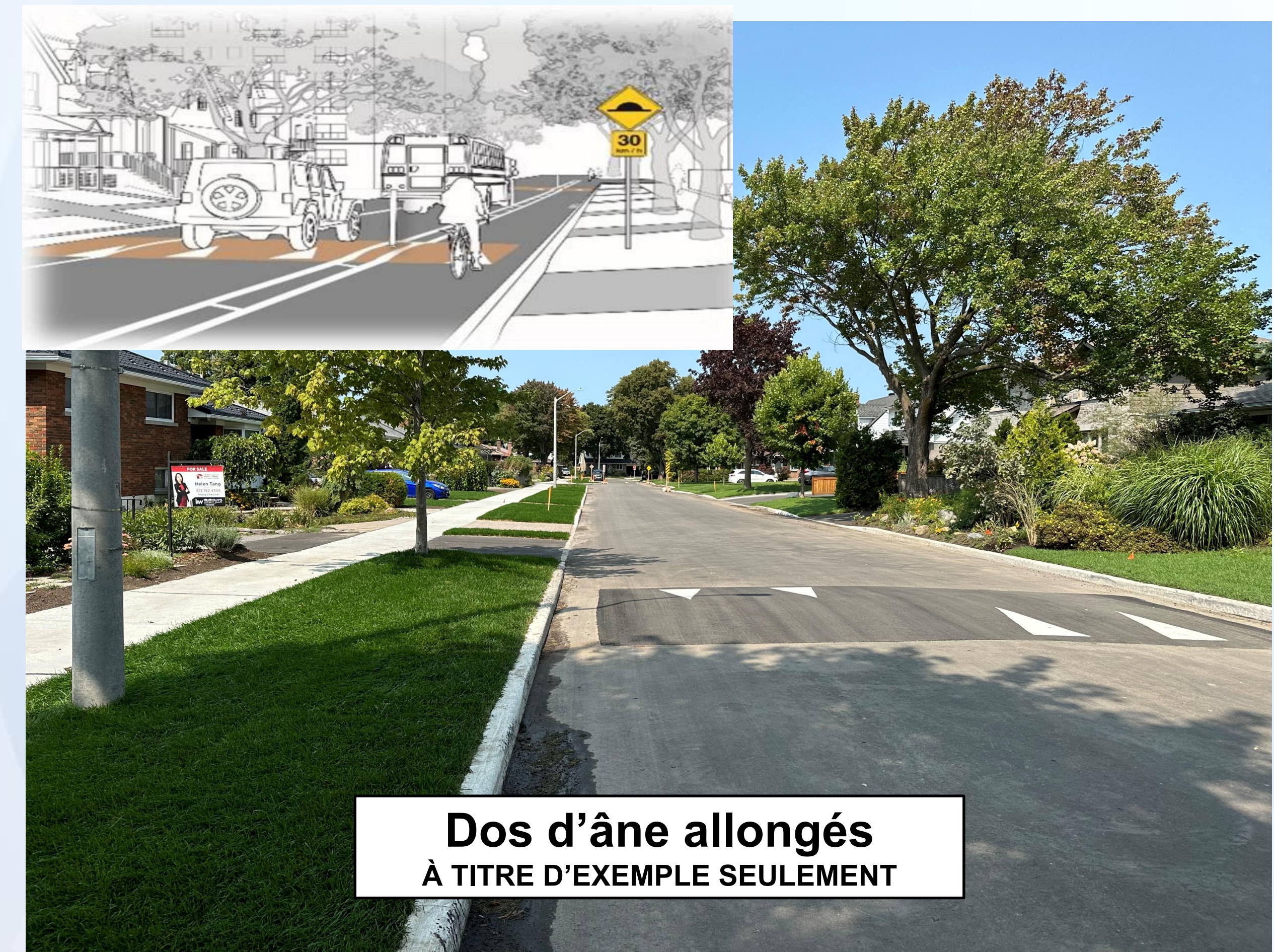


Modération de la circulation

Les nouveaux **trottoirs** et **dispositifs de modération de la circulation** sont des éléments ajoutés d'ordinaire aux rues résidentielles d'Ottawa lorsqu'elles font l'objet d'une réfection. L'objectif est d'améliorer la sécurité le long de ces voies.

Politiques:

- Plan d'action stratégique sur la sécurité routière (PASR)
- Trousse d'outils pour la conception de rues de 30 km/h
- Plan officiel



Landscape/Streetscape features

- This neighbourhood's large mature trees are a defining characteristic of the Manor Park Community.
- **The intent of this project is to minimize impact on existing trees.**
- Proposed sewer and road designs consider proximity to trees to limit potential impacts within the right of way (ROW), where feasible.
- There is a potential that sewer and water services on select properties will need to be realigned/deflected back onto private property to avoid trees.
- Alternative construction methods are being explored if service installation may impact these trees.
- Individual property owners will be contacted by the City in advance of construction, if this applies.

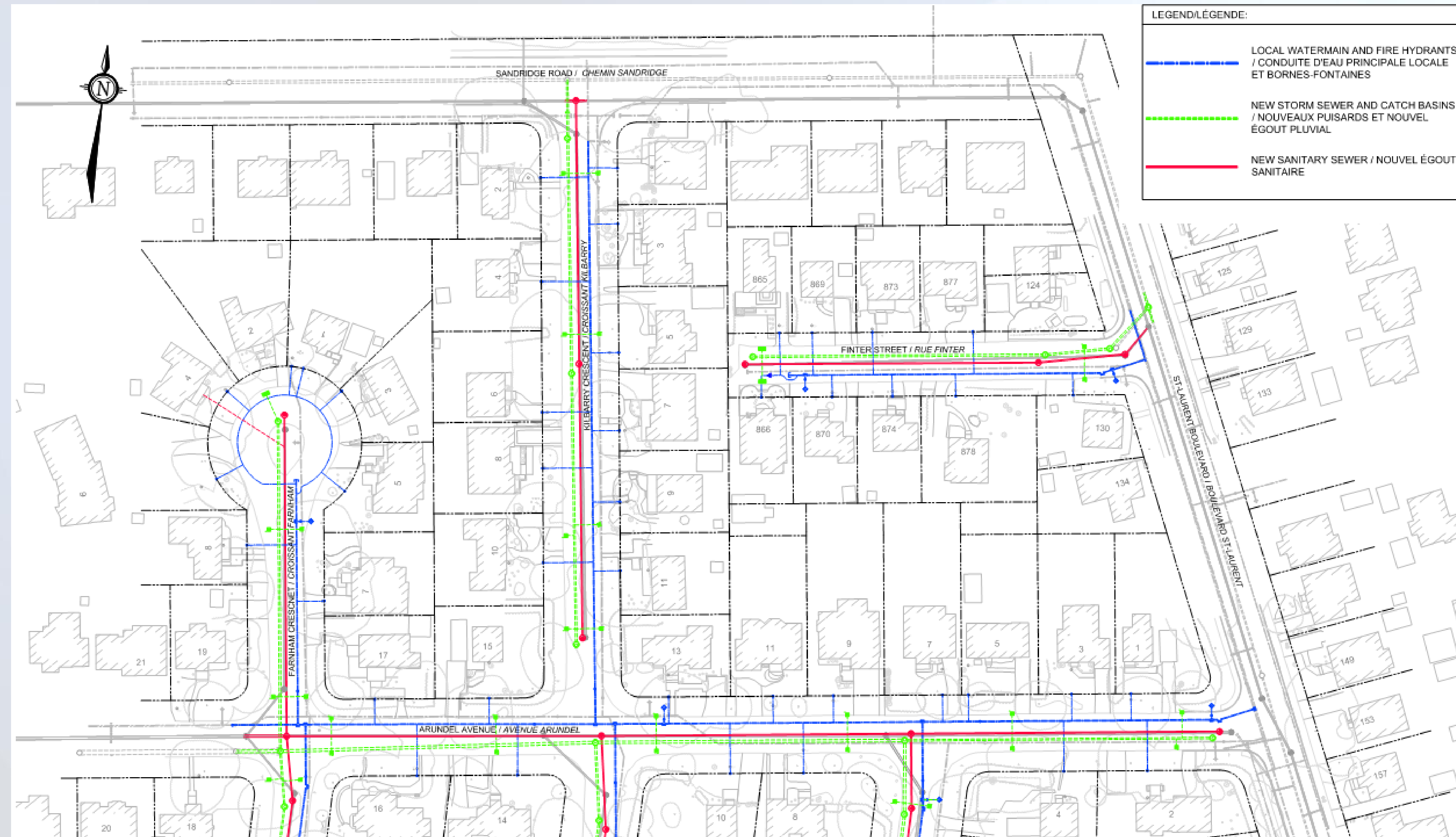


Aménagement paysager et paysage de rue

- Les grands arbres matures de ce quartier sont une caractéristique déterminante de la communauté du Parc manor. .
- **Le présent projet prévoit des mesures visant à réduire au minimum les répercussions sur les arbres.**
- Les plans proposés pour les égouts et les chaussées tiennent compte de la proximité des arbres afin de limiter, dans la mesure du possible, les répercussions dans l'emprise de la voie publique.
- Il se peut que les conduites de raccordement aux réseaux d'eau et d'égouts de certaines propriétés soient déplacées ou déviées afin d'éviter les arbres.
- D'autres méthodes de construction seront examinées si l'installation des conduites de raccordement est susceptible d'avoir des répercussions sur ces arbres.
- La Ville communiquera avec les propriétaires avant le début des travaux, le cas échéant.



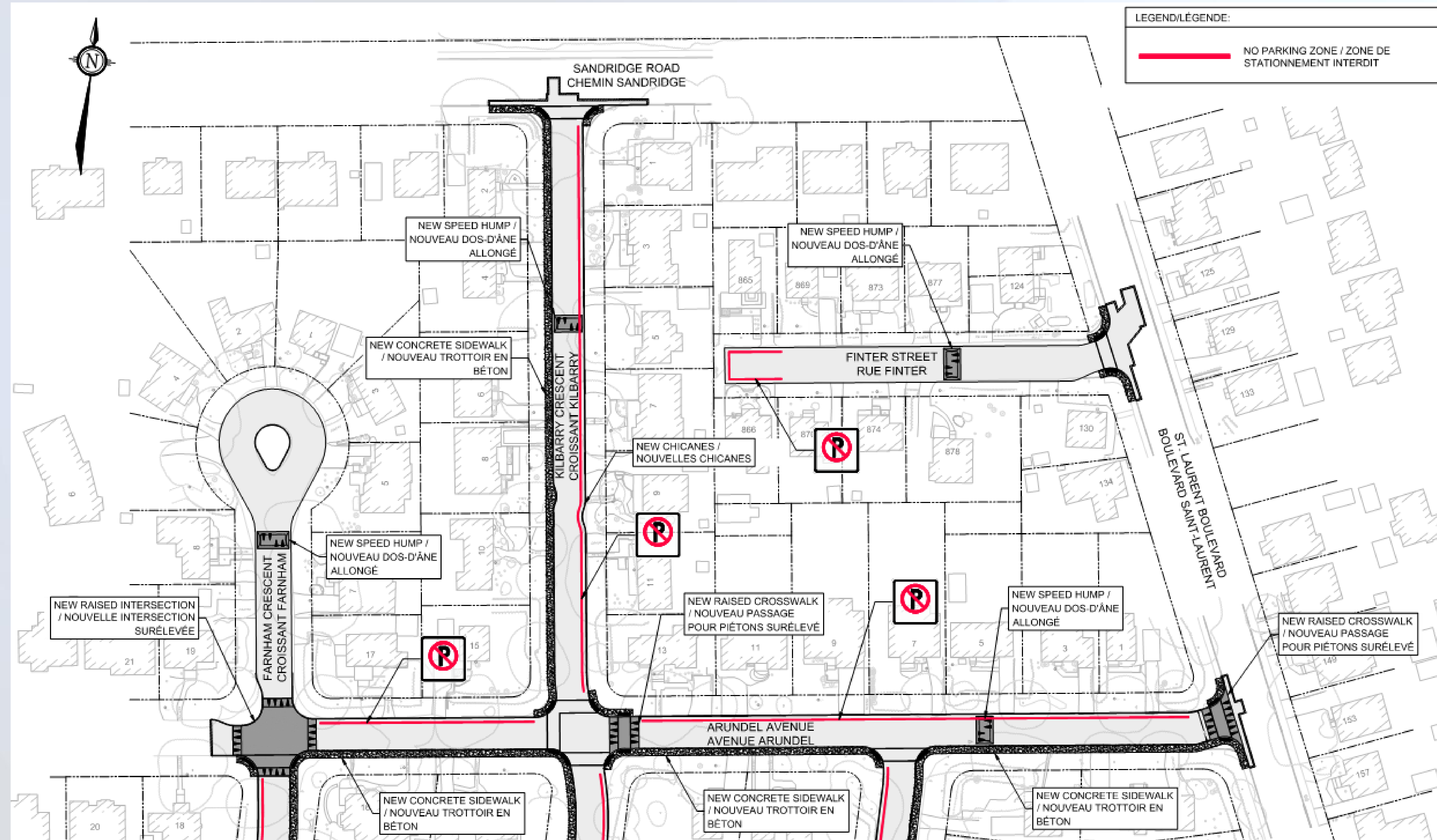
New watermain, sanitary sewers, and storm sewers / Nouvelles conduites d'eau principales, d'égout pluvial et d'égout sanitaire



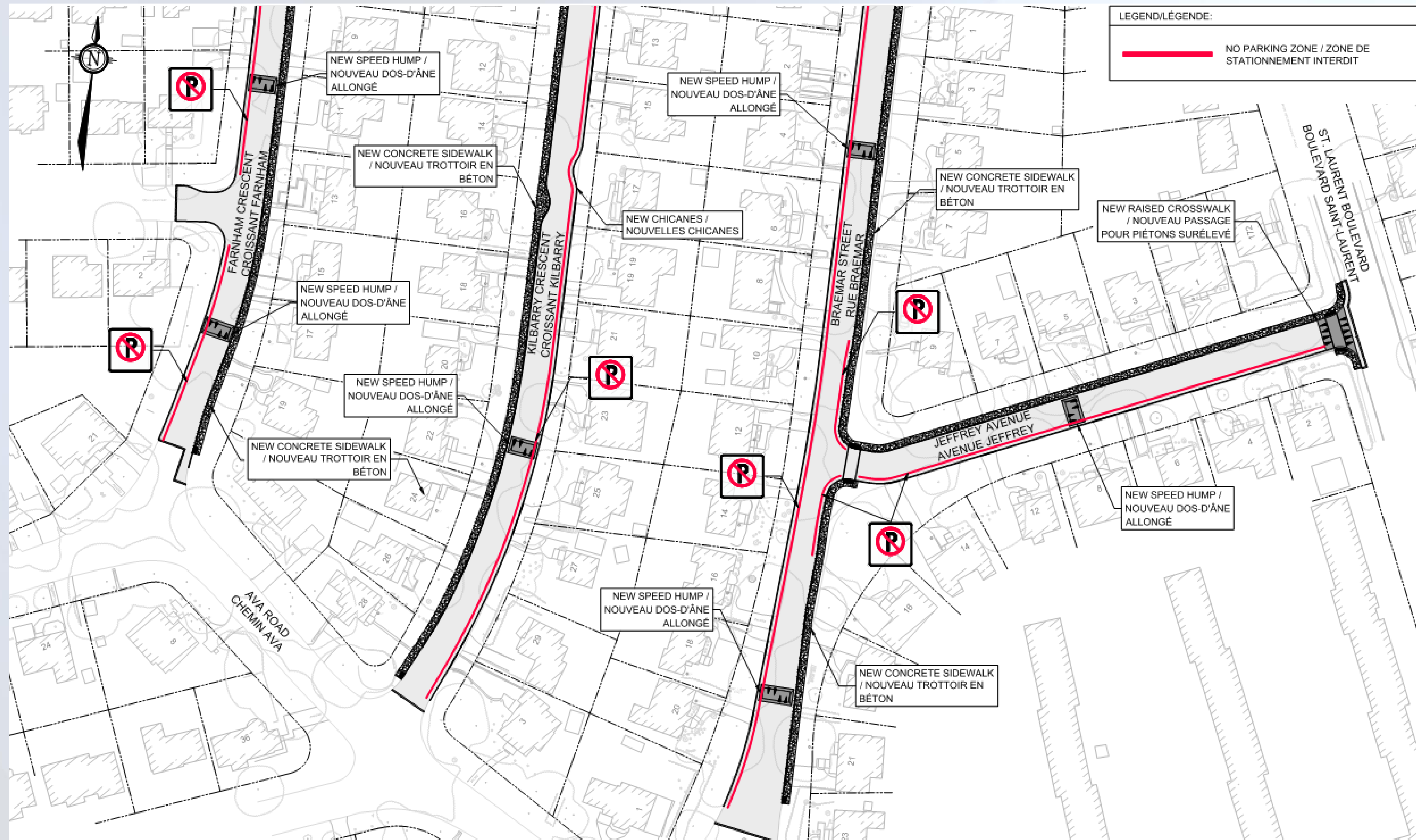
New watermain, sanitary sewers, and storm sewers / Nouvelles conduites d'eau principales, d'égout pluvial et d'égout sanitaire



Proposed curbs, sidewalks and traffic calming measures / Bordures, trottoirs et dispositifs de modération de la circulation proposés



Proposed curbs, sidewalks and traffic calming measures / Bordures, trottoirs et dispositifs de modération de la circulation proposés



Traffic management & accessibility

Traffic management

Road closures

- While construction activities occur, streets within the project area will be reduced to one lane and closed to local traffic only.
- Intersections within the project area will be temporarily closed to traffic when work within the intersection occurs. A vehicle detour route will be established during this time.

Accessibility

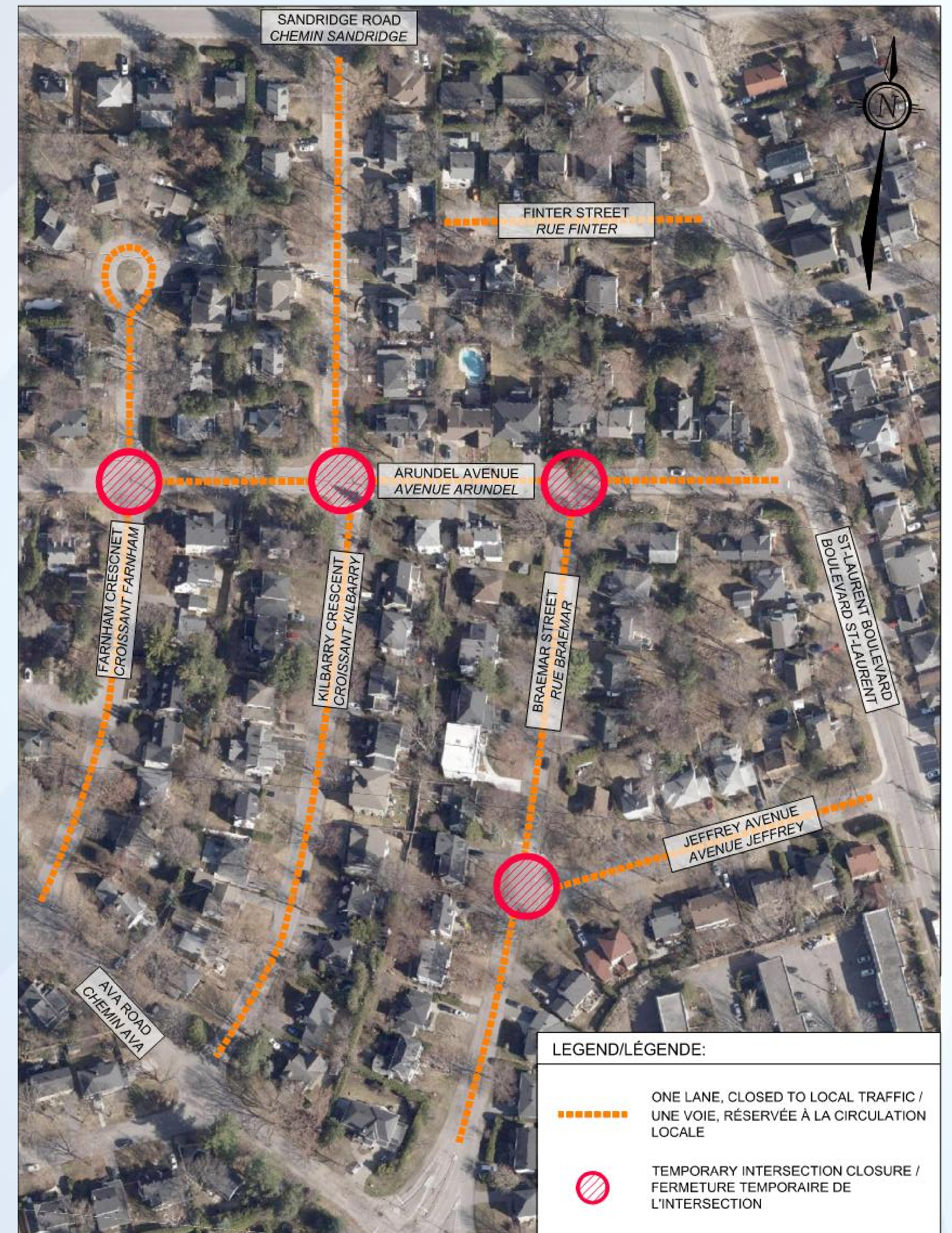
Accessibility is an important consideration for the City of Ottawa. The City makes every effort to provide access through and around construction sites. If you require a disability-related accommodation, please contact the City Project Manager, Julie Lyons.

Vehicle access to entrances and side streets

- Farnham Cres. (cul-de-sac) and Finter Street are dead-end streets. Vehicular access to/from these streets will be maintained at all times.
- Please note there will be some disruptions to private laneways due to construction works (sewer, curb, sidewalk, etc.). Homeowners will be permitted to park on local streets outside restricted construction zones during times when private accesses/laneways are not accessible.

Pedestrian access

- Pedestrian access will be maintained at all times along each street within the project limits. Temporary granular or asphalt may be used for pedestrian access.
- During the construction seasonal shutdown period in winter 2025-2026, temporary asphalt sidewalks will be provided in locations where sidewalks currently exist.
- Suitable pedestrian access will be provided for residents to their dwellings at all times. This may require the use of temporary measures, as deemed necessary.



Gestion de la circulation et accessibilité

Gestion de la circulation

Fermeture de rues

- Pendant les travaux, les rues du secteur touché par le projet seront réduites à une seule voie et limitées à la circulation locale uniquement.
- Les intersections dans le secteur touché par le projet seront fermées temporairement à la circulation lorsque des travaux y seront effectués. Un itinéraire de détour pour les véhicules sera mis en place pendant cette période.

Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en raison d'un handicap, veuillez communiquer avec la gestionnaire de projet de la Ville, Julie Lyons.

Accès des véhicules aux entrées et aux rues transversales

- Le croissant Farnham (impasse) et la rue Finter sont des rues sans issue. L'accès des véhicules à ces rues sera maintenu en permanence.
- Veuillez noter que les travaux (égouts, bordures, trottoirs, etc.) perturberont quelque peu les entrées privées. Les propriétaires seront autorisés à se garer dans les rues voisines, en dehors des zones de travaux, pendant les périodes où les entrées et les voies privées ne sont pas accessibles.

Accès pour les piétons

- L'accès des piétons sera maintenu en permanence le long de chaque rue dans les limites du projet. Les voies piétonnes pourront être recouvertes provisoirement de gravier ou d'asphalte.
- Pendant la période d'interruption saisonnière des travaux de l'hiver 2025-2026, des trottoirs temporaires en asphalte seront aménagés aux endroits où se trouvent actuellement des trottoirs
- Un accès piétonnier adéquat sera fourni aux résidents pour qu'ils puissent se rendre à leur domicile à tout moment. Des mesures temporaires pourront être mises en œuvre à cet effet.



Special considerations

Existing underground services and the need to replace

The existing right of way provides for a range of municipal services and utilities. The existing watermain and sewers within the project limits have reached the end of their useful life and replacement is warranted. This work will also include the replacement of the sewer and water services (laterals) to the property line. During the replacement of these services, the property owner has the opportunity to upgrade their service laterals beyond the property line and at the homeowner's expense.

If your house was built prior to 1960, there is a possibility that your private water service may have been constructed using lead pipe (modern pipes are copper or HDPE). There is information available on the City's website (ottawa.ca) regarding lead in drinking water, how to determine if you have lead plumbing pipes, and the City's Lead Pipe Replacement Program. If you decide to replace your private water service because of existing lead pipe or simply preventive maintenance due to the pipe's age, there are a few options available for you to consider. In all cases, you as the property owner are responsible for the cost of this replacement as you own the pipe located on your property.

Option 1:

You may choose to do the work yourself by hiring your own contractor. The only constraint is that you may not carry out your work while the City is working on the street and replacing your water service up to your property line. Concurrent work on your adjacent land may create a safety hazard for the City's contractor and/or for your contractor. Once the City's work is complete, you may replace your private water service at that time thereafter.

Option 2:

The City does have a Lead Pipe Replacement Program (ottawa.ca/leadpipes) where the City carries out the replacement on behalf of the property owner; however, it is not set up to work with any concurrent City road, sewer, or watermain construction. The program covers the replacement of both the private water service and the City-owned portion of the water service when no other City construction is planned. Since, as part of the current City project, the water service will be replaced up to the property line, the Lead Pipe Replacement Program will only be available to you up to 2 years after completion of the planned watermain work. Under the Lead Pipe Replacement Program, the City cannot replace the private water service until the watermain work is completed for the same safety reasons described in Option 1. Please note that you are responsible for all of the costs under this program. Please call the City at 3-1-1 if you have any further questions about the Program.

Fire supply interruption

During construction, water for homes and businesses within the Project area may be supplied by temporary water lines. Municipal fire suppression will continue during this temporary period. Please note that private home/building fire suppression systems could be impacted as temporary water is being provided for domestic consumption purposes only. If you have a home/building fire suppression system, you are recommended to make arrangements with a qualified fire protection services company to assess the extent of the impact. The building owner is obligated under the Ontario Fire Code (O. Reg 213/07) sections 6.4.1.4. (1)(a) and 6.5.2.1. to notify the fire department and Chief Fire Official of these impairments. To contact Ottawa Fire Services, please email fireprevention@ottawa.ca or call 613-580-2424, ext. 15371.

For information on minimizing your fire risk contact the City at 3-1-1 and a City of Ottawa client service agent will assist you. We apologize in advance for any disruptions in water service during construction. Any problems with the temporary water services can be directed to our on-site construction inspector or call the City of Ottawa at 3-1-1.

Lawn irrigation systems

If you own a subsurface lawn irrigation system, please notify the City's Project Manager, Julie Lyons.

Temporary water services

During the watermain reconstruction, your property may be placed on a temporary water service. While your property will be on this temporary water service, your water usage will be estimated since the temporary service is not metered. Your water bill will be based on your past average water usage. If you have any questions, please contact Revenue at (613) 580-2444 or WS-Billing@ottawa.ca.

Impacts of the construction work near private property

For many properties, there will be little to no work completed on private property. Works which will take place near to the property line will consist of sewer and water service replacements and minor grading/landscape works to tie-in to the adjacent front yards. If work is required on private property, the homeowner will be notified in advance.

Considérations particulières

Infrastructures souterraines de service public et nécessité de les remplacer

L'infrastructure relative à une série de services municipaux et de services publics se trouve dans l'emprise actuelle. Les conduites d'eau principales et d'égout situées dans les limites du projet ont atteint la fin de leur durée de vie utile et leur remplacement est justifié. On remplacera par la même occasion les conduites de branchement aux réseaux d'eau et d'égout jusqu'à la limite des propriétés. Pendant le remplacement de ces branchements, les propriétaires ont la possibilité d'améliorer à leurs frais les branchements latéraux qui vont de la limite de leur propriété jusqu'à leur résidence.

Si votre résidence a été construite avant 1960, il est possible que son branchement d'eau privé soit en plomb (les conduites modernes sont en cuivre ou en polyéthylène haute densité). Le site Web de la Ville (ottawa.ca) contient des renseignements sur le plomb dans l'eau potable, sur la façon de déterminer si vous avez des tuyaux de plomberie en plomb et sur le Programme de remplacement des tuyaux en plomb de la Ville. Si vous décidez de remplacer la conduite de branchement au service d'eau parce qu'elle contient du plomb ou simplement en raison de leur vétusté, quelques options s'offrent à vous. Peu importe la raison, c'est vous, en tant que propriétaire, qui êtes responsable du coût de ce remplacement, car la conduite située sur votre propriété vous appartient.

Option 1:

Vous pouvez choisir de procéder au raccordement en engageant votre propre entrepreneur. La seule contrainte liée à cette option est que vous ne devez pas faire exécuter ces travaux pendant que la Ville effectue des travaux sur la rue et remplace la portion du branchement d'eau entre la conduite d'eau principale et la limite de votre propriété. L'exécution de travaux simultanés sur votre terrain peut poser un risque pour la sécurité de l'entrepreneur de la Ville ou pour celle de votre entrepreneur. Une fois les travaux de la Ville achevés, vous pourrez remplacer la portion du branchement d'eau qui vous appartient au moment qui vous conviendra.

Option 2:

La Ville dispose d'un Programme de remplacement des conduites de branchement en plomb (ottawa.ca/conduitesenplomb) dans le cadre duquel elle procède au remplacement de la conduite au nom du propriétaire. Cependant, en vertu de ce programme, le remplacement d'une conduite de branchement ne peut avoir lieu pendant l'exécution de travaux concurrents de réfection de chaussée, d'égouts ou de conduite d'eau principale. Le Programme couvre le remplacement de la portion privée et de la portion publique de la conduite de branchement au réseau lorsqu'il n'y a pas d'autres travaux municipaux prévus dans le secteur. Étant donné que, dans le cadre du projet actuel de la Ville, la conduite d'eau sera remplacée jusqu'à la limite des propriétés, vous ne pourrez bénéficier du Programme de remplacement des conduites de branchement en plomb que dans les deux ans suivant l'achèvement des travaux prévus sur la conduite d'eau principale. En vertu du Programme de remplacement des conduites en plomb, la Ville ne peut pas remplacer la portion privée de la conduite de branchement au réseau de votre domicile tant que les travaux sur la conduite d'eau principale ne seront pas achevés, et ce, pour les mêmes raisons de sécurité que celles décrites à l'option 1. Veuillez noter que vous devez assumer tous les coûts liés à ce programme. Veuillez communiquer avec la Ville en composant le 3-1-1 si vous avez d'autres questions à propos du Programme.

Interruption de l'alimentation en eau des systèmes d'extinction des incendies

Pendant les travaux, les résidences et les bâtiments commerciaux situés dans la zone couverte par le chantier peuvent être alimentés en eau par des conduites temporaires. Les services municipaux d'extinction des incendies seront maintenus pendant cette période. Toutefois, veuillez noter que les systèmes d'extinction d'incendie privés pourraient être touchés, car l'eau ne sera fournie qu'à des fins de consommation domestique. Si vous disposez d'un système d'extinction des incendies dans votre maison ou votre immeuble, nous vous recommandons de prendre des dispositions avec une entreprise de services de protection contre les incendies qualifiée afin de déterminer l'ampleur des répercussions possibles. Les propriétaires d'immeubles sont tenus, en vertu du sous-alinéa 6.4.1.4. (1) (a) et de l'alinéa 6.5.2.1. du Code de prévention des incendies de l'Ontario (Règl. de l'Ont. 213/07), d'aviser le Service des incendies et le chef de la sécurité-incendie de ces déficiences. Pour joindre le Service des incendies d'Ottawa, veuillez écrire à l'adresse PreventionIncendies@ottawa.ca ou composer le 613-580-2424, poste 15371.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de limiter les risques d'incendie, veuillez communiquer avec la Ville en composant 3-1-1; un agent du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa vous aidera. Nous nous excusons à l'avance des interruptions possibles de l'alimentation en eau durant les travaux de construction. Les problèmes concernant le service temporaire d'alimentation en eau doivent être signalés à notre inspecteur des travaux de construction sur le chantier ou au Centre d'appels 3-1-1 de la Ville d'Ottawa les soirs et les fins de semaine.

Systèmes d'irrigation des pelouses

Si vous possédez un système d'irrigation souterrain pour votre pelouse, veuillez en aviser la gestionnaire de projet de la Ville, Julie Lyons.

Conduite temporaire d'alimentation en eau

Pendant la réfection de la conduite d'eau principale, votre propriété pourrait être raccordée à une conduite d'alimentation en eau temporaire. Votre consommation d'eau pendant cette période sera estimée, puisque cette conduite temporaire n'est reliée à aucun compteur. Votre facture d'eau sera établie d'après la moyenne de votre consommation d'eau antérieure. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec le Service des recettes au 613-580-2444 ou à l'adresse FacturationEau@ottawa.ca.

Répercussions des travaux réalisés à proximité des propriétés privées

Dans de nombreux cas, il y aura peu ou pas de travaux réalisés sur des propriétés privées. Les travaux qui auront lieu près de la limite des propriétés consisteront à remplacer les conduites de branchement d'eau et d'égout et à effectuer des travaux mineurs de nivellement et d'aménagement paysager pour faire la liaison avec les cours avant adjacentes. Si des travaux sont nécessaires sur une propriété privée, le propriétaire en sera informé à l'avance.

Project schedule

- Detailed design completion: March 2025
- Contract awarded: spring/summer 2025
- Construction start: summer 2025*
- Anticipated substantial completion of construction: fall 2026

* Pending confirmation of funding

Calendrier du projet

- Fin des études techniques: mars 2024
- Attribution du contrat: printemps/été 2025
- Début des travaux: été 2025*
- Quasi-achèvement des travaux: automne 2026

* En attente de la confirmation du financement

Thank you!

Thank you for reviewing the project's information boards. We encourage and welcome your feedback on the preliminary design.

We encourage you to provide your comments via the online form. Comment sheets are available at the registration desk, and completed forms can be placed in the comment box. Comments can also be sent to the email address below by **December 11, 2024**.

**City Project Manager
Julie Lyons, P. Eng.**

Senior Engineer, Infrastructure Projects
Infrastructure Services
City of Ottawa
100 Constellation Drive
Ottawa, ON K2G 6J8
Tel: 613-580-2424 ext. 13343
Email: julie.lyons@ottawa.ca



Online form / Formulaire en ligne

Merci!

Merci d'avoir pris le temps de lire les panneaux d'information sur le projet. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur l'études préliminaires.

Nous vous invitons à nous soumettre vos commentaires à l'aide du formulaire en ligne. Des feuilles de commentaires sont disponibles au bureau d'inscription, et celles-ci, une fois remplies, peuvent être déposées dans la boîte à commentaires. Vous pouvez aussi nous envoyer vos commentaires à l'adresse de courriel ci-dessous d'ici le **11 décembre 2024**.

**Gestionnaire de projet de la Ville
Julie Lons, P. Eng.**

Ingénieur principal, Projets d'infrastructure
Ville d'Ottawa
100, promenade Constellation
Ottawa (Ontario) K2G 6J8
Tél. : 613-580-2424, poste 13343
Courriel : julie.lyons@ottawa.ca